



Champeaux, le 30 Mai 2007
Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne

Monsieur le Préfet,

Tout d'abord, je vous remercie du soin que vous avez pris de ce dossier.

Nous avons reçu vendredi dernier la Commission de Sécurité qui a bien voulu visiter la collégiale malgré l'absence de document écrit provenant de l'architecte, ce document étant annoncé comme imminent.

Elle a constaté que, en ce qui la concernait directement, rien ne s'opposait à la ré-ouverture, les diverses demandes ayant été satisfaites.

Elle envisageait, donc d'attendre le document pour entériner une décision d'ouverture, sans nécessairement revenir sur place.

Aujourd'hui, l'architecte refuse de donner son accord sous prétexte que les travaux ne sont pas finis, alors même que les éléments de charpente qui posaient problème ont été remplacés et qu'il n'y a plus aucun risque.

Je vous demande donc, de bien vouloir, à titre exceptionnel, nous autoriser à utiliser la collégiale dès ce vendredi avec, si vous le jugez utile, des mesures compensatoires comme la présence sur les lieux de pompiers à nos frais, bien sûr.

Cela a déjà été fait par le passé et me semble une solution provisoire envisageable.

Merci de bien vouloir nous signifier votre décision dès que possible car il nous faudrait démonter le podium déjà installé pour le remonter ailleurs très rapidement.

Avec nos respectueuses salutations,

Michel Vauthrin
Président

Copie aux responsables communaux et religieux

ASSOCIATION GUILLAUME DE CHAMPEAUX

1 rue des Champarts - 77720 - CHAMPEAUX - Tel / Fax 01 60 66 96 07 - courriel : festivaldechampeaux@yahoo.fr